

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
MINISTÈRE D'ÉTAT

BULLETIN
DE DOCUMENTATION



13^e Année

OCTOBRE 1957

N° 10

SOMMAIRE

1. Mémorial (Mois d'octobre)	2
2. La Journée de Commémoration Nationale 1957	2
3. Remise d'un nouveau Drapeau au Corps de la Garde grand-ducale .	3
4. Inauguration d'un Monument Victor Hugo à Luxembourg	5
5. Journées Européennes de la Presse Latine à Luxembourg	10
6. La Cérémonie de la bénédiction de la forêt à Habay-la-Neuve	11
7. Le X ^e Congrès de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve à Luxembourg.	13
8. Nouvelles de la Cour	15
9. Nouvelles diverses	15
10. Le Mois en Luxembourg (Mois d'octobre)	19

SERVICE INFORMATION ET PRESSE
47, RUE NOTRE-DAME
LUXEMBOURG

Mémorial (mois d'octobre)

Ministère des Affaires Etrangères.

Le « Mémorial » du 29, octobre 1957 publie l'Arrangement Administratif signé à Belgrad, le 3 octobre 1957, relatif à l'application de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République Populaire Fédérative de Yougoslavie sur la sécurité sociale, en date du 13 octobre 1954.

*

Ministère d'Etat.

Un arrêté grand-ducal du 31 octobre 1957 confère au Ministre d'Etat, Président du Gouvern

nement, les pouvoirs aux fins de l'ouverture et de la clôture de la session ordinaire de la Chambre des Députés de 1956-1957.

*

Ministère de la Santé Publique.

Un arrêté ministériel du 6 septembre 1957 règle le contrôle des viandes.

Un arrêté ministériel du 17 octobre 1957 a pour objet la présentation des candidats pour le Collège Médical en novembre 1957.

La Journée de Commémoration Nationale 1957

La Journée de Commémoration Nationale est consacrée chaque année au souvenir de la lutte héroïque menée par la population luxembourgeoise pendant l'occupation de 1940 à 1945. La commémoration officielle avait été fixée cette année au dimanche, 6 octobre 1957.

A cette occasion, le Gouvernement adressa à la population la proclamation suivante:

« Le Président et les Membres du Gouvernement invitent la population luxembourgeoise à commémorer selon la tradition le grand événement de notre histoire que fut la journée du 10 octobre 1941, où notre peuple, face à l'oppression et à la terreur, a proclamé courageusement son attachement aux institutions démocratiques et sa fidélité à la Souveraine du pays, aux idées de liberté, de justice et de dignité humaine.

Pour célébrer cet acte mémorable, des cérémonies se dérouleront dans la capitale dimanche prochain, le 6 octobre 1957, à 9.30 heures à la Cathédrale, vers 10.45 heures au Monument du Souvenir et à 11.30 heures au Mausolée du Soldat Inconnu et à la Croix de Hinzert.

Les autres communes s'associeront à la capitale par des commémorations organisées dans le cadre de la vie locale.

La population est invitée à pavoiser les maisons.

Les Membres du Gouvernement:

J. Bech,	N. Biever,
P. Frieden,	P. Werner,
V. Bodson,	E. Colling,
M. Rasquin,	P. Wilwertz.»

A Luxembourg-Ville, les manifestations de la Journée Commémorative débutèrent par une messe pontificale célébrée en l'Eglise Cathédrale

par Mgr. Léon Lommel, Evêque de Luxembourg, en présence de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse.

Parmi les personnalités on remarquait les Membres du Corps diplomatique résidant à Luxembourg, M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Intérieur, M. le Dr Emile Colling, Ministre de la Santé Publique, M. Paul Wilwertz, Commissaire Général aux Affaires Economiques, Membre du Gouvernement, M. Charles Eydt, Vice-Président de la Cour Supérieure de Justice, de nombreux Députés, M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, entouré des membres du Collège échevinal et du Conseil communal, les Chefs des diverses Administrations de l'Etat, les Directeurs et les Professeurs des écoles secondaires, des délégations de la Force Armée, de la Gendarmerie et de la Police ainsi que de fortes délégations des divers mouvements de résistance, conduites par M. Paul Faber, Président d'honneur de la Cour Supérieure de Justice, Président du « Conseil de l'Ordre de la Résistance ».

A l'issue du service religieux, une cérémonie se déroula à la Place de la Constitution. Des deux côtés du Monument du Souvenir étaient rangés les drapeaux des Mouvements de Résistance et des Anciens Combattants. De magnifiques couronnes de fleurs furent déposées devant le Monument du Souvenir par M. Alfred Lœsch, Grand Maréchal de la Cour, au nom de la Maison grand-ducale, par M. Pierre Frieden, Ministre de l'Intérieur, au nom du Gouvernement, et par M. Emile Hamilius, Député-Maire, au nom de la Municipalité, tandis que la musique de la Garde grand-ducale exécutait la « Sonnerie aux Morts ».

Un cortège se forma ensuite pour se rendre au cimetière de Notre-Dame. Ce cortège était composé de la musique du Corps de la Garde grand-ducale, d'un détachement de l'Armée, du Conseil de l'Ordre de la Résistance, des anciens Combattants, des Maquisards, des Prisonniers et Déportés politiques, des Résistants, de la Fédération des Scouts, des Eclaireurs, des Guides et des élèves des différents établissements d'enseignement de la Ville de Luxembourg.

Après le dépôt de fleurs par le Gouvernement et l'Administration communale de Luxembourg au Mausolée du Soldat Inconnu, une cérémonie

se déroula devant la Croix de Hinzert au cours de laquelle Mgr. Léon Lommel, Evêque de Luxembourg, procéda à la bénédiction de la tombe.

Des fleurs furent ensuite déposées par le Gouvernement et l'Administration communale de Luxembourg ainsi que par les dirigeants de l'Union des Mouvements de Résistance, de la Ligue des Prisonniers Politiques et des Déportés et par la Ligue Luxembourgeoise des Mutilés et Invalides de la Guerre 1940-1945. La cérémonie fut clôturée par l'exécution de la « Sonnerie aux Morts » et l'hymne national.

Remise d'un nouveau drapeau au Corps de la Garde grand-ducale

Le 19 octobre 1957, au cours d'une cérémonie qui se déroula devant le Palais grand-ducal, S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg, Général, Inspecteur général de l'Armée, a remis un nouveau drapeau au Corps de la Garde.

Peu après 10 heures, le Corps de la Garde et la musique militaire se rassemblèrent dans la cour de la caserne du Saint-Esprit, de même qu'une escorte dans l'ancienne tenue de la Compagnie des Volontaires avec le drapeau de l'Ancienne Compagnie. Ils se rendirent en cortège devant le Palais grand-ducal où arrivèrent successivement le Colonel Guillaume Albrecht, Chef d'Etat-Major de l'Armée, M. Pierre Werner, Ministre de la Force armée, et S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg.

Parmi les personnalités civiles et militaires présentes on remarquait M. Gustave Kass, Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Force armée, le Colonel Steffen, le Lieutenant-Colonel Joseph Gilson, Commandant de la Gendarmerie, le Lieutenant-Colonel Brasseur, M. Eugène Hoscheit, Directeur de la Police, de nombreux officiers de la Force armée ainsi qu'un groupe d'anciens membres de la Compagnie des Volontaires conduit par M. Emile Hamilius, Président de l'Association des Anciens Militaires Luxembourgeois.

En face du Palais, le drapeau de l'Ancienne Compagnie des Volontaires, son escorte ainsi que l'escorte du nouveau drapeau avancèrent devant la Compagnie de la Garde grand-ducale. C'est alors qu'eut lieu la bénédiction du nouveau drapeau par Mgr. Jules Jost, Aumônier militaire.

M. Pierre Werner, Ministre de la Force armée, prononça une allocution au cours de laquelle il retraça l'histoire de l'ancien drapeau. Voici le texte de cette allocution:

« Altesse Royale!
Offize'er!
Enneroffize'er an Zaldoten!

Zu Pareis, an der Kapell vum Dôme des Invalides, do henken un den zwo' Seiten vum

Schöff àl, verschlasse, verstöppst, zerrasse Fiendel erof, de' d'militäresch Glorie vu Frankreich an enger éschter a feierlecher Spröch proklame'ren. A mat der Glorie och all Affer, all Elend, all Schmierz, de' mat hir verbonnen ass. An et ass fir all Franzo's, we' wann un dér Fatz Duch oder Seid vergänge Geschlechter e Message ugemächt hätten, dén eso'wuel virun dem Misère vun all Krich warnt, iewel och an engems Trei un den Affergéscht proklame'ert, dé vun all Militär speziell verlängt gött, wann d'Hémecht an hir helleg Gidder a Gefor sin.

Op den heitegen Däg trött och bei uns e Fuendel zréck, an dém sech net eng Schluecht, mé eng honnert Jor àl militäresch Traditio'n verkierpert. Et wor op den 30. September 1853, wo' dese Fuendel dem zwéten Bataillio'n vum Kontingent feierlech vum onvergiefleche Prönz Hary zu Befort op der Héd iwerrécht go'f. No der Neutralise'erong am Jor 1867 ass de Fuendel, dé mir hei virun ons gesin, schon zréckgezu gin an huet seng Plätz am Musée fond. En huet sech so'zesoen an d'Réserve zréckgezun, während sei Gued, de Fuendel vum e'schte Bataillio'n, als Fuendel vun dem Corps des Gendarmes et Volontaires d'militäresch Traditio'n vu Letzeburg bis 1940 weider gefe'ert huet. D'Besatzungsmuecht huet en du eweggeholl an en ass net erömfond gin. De Fuendel vum zwéte Bataillio'n ass nés ervirgeholl gin an huet ewe' en àlen treie Brudder den Déngscht vun dem àneren zo' Einn bruecht.

De' zwé Fiendel hun de nationalen Opstieg vum letzeburger Vollek matgemächt. Sie sin virun onsen Souverainen défile'ert, virun engem Gro'ssherzog, dén nach Kinek vun Holland wor, virun onser neier Dynastie zönter 1890. Am Jor 1939 hu se mat de Letzeburger hir Freihétsfréd proklame'ert a sie hun de Martyrium vun der Besatzung matgemâch. So' we' d'Letzeburger, ass dén é verschléft gin an ass aus der Déportatio'n net erömmkomm. Dén àner huet sech misse verstoppen. Mé d'Freihétsstonn huet nés geschlon, eng nei militäresch Traditio'n ass opgâng. E gro'ssen Däg wor et fir de Fuendel an de Corps,

we' bei der Aweihong vum Monument aux Morts de la Force Armée de Fuendel mat der Croix de Guerre 1940-1945 décore'ert go'f. De' Zitatio'n à l'Ordre du jour, de' de General-Inspecteur de l'Armée, de Prönz Félix vu Letzeburg, bei dér Gelééhét fir d'Ancienne Compagnie des Volontaires bruecht huet, résüme'ert hir Geschicht: "Corps d'Elite qui de 1881 à 1940 a incarné les traditions militaires luxembourgeoises, a donné un magnifique exemple de courage, de loyalisme et de fidélité pendant les années de guerre 1940-1945, a opposé aux menaces, violences et tortures de l'occupant la résistance la plus tenace et le plus noble esprit de sacrifice se créant ainsi le droit à la reconnaissance de la Patrie."

Elo trött den neie Fuendel vir. An senger Präsentation önnerschéd en sech net vun dem ålen. D'Kontinuite't vun der militärescher Traditio'n vu Letzeburg ass domat marke'ert. Et ass elo de Fuendel vun der Garde Grand-Ducale. En ass domat speziell an den Déngscht vun onser Dynastie, Garant vun onser Freihét, gestallt. Mat desem neie Fuendel vun der Arme' schreift en neit Blåt sech an ons Geschicht. Ech wönschen, datt och op dese Seiten geschriwe soll ston vum weideren Opstieg vum Letzeburger Vollek, vu Freihét a Prosperite't, vum Géscht vun nationaler Unio'n a Solidarite't, iewel och vun der Berétschaft, Affer ze bréngen fir d'Wuel vun ons allen.»

A l'issue du discours de M. le Ministre de la Force armée eut lieu la cérémonie de la remise du nouveau drapeau. Celui-ci, ayant été sorti de sa gaine, fut présenté à S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg par le Capitaine P.-J. Koch, Aide de camp, et tandis que les tambours battaient, Son Altesse Royale remit le nouveau drapeau au Chef du Corps de la Garde.

Le Chef du Corps de la Garde, le Capitaine Thiry, se retourna alors vers la troupe, souleva le drapeau et prononça la formule suivante: «Zaldoten, hei ass eise Fuendel, Symbol vun eiser Freihét, eiser E'er an eiser Trei!» La troupe prononça alors en chœur les paroles: «Mir stin trei zu eisem Fuendel!»

Après que le Chef du Corps de la Garde eut remis le drapeau au porte-drapeau, la musique militaire exécuta une sonnerie suivie de l'hymne national. Les deux drapeaux et leurs escortes rentrèrent ensuite dans les rangs.

S. A. R. Monseigneur le Prince regagna le Palais grand-ducal, tandis que le Corps de la Garde, avec les deux drapeaux et la musique de la Garde, défila à travers les artères principales de la ville avant de rejoindre la caserne.

Après la cérémonie, un vin d'honneur fut servi à la caserne de Walferdange aux anciens membres de la Compagnie des Volontaires ainsi qu'aux officiers et sous-officiers qui avaient assisté à la cérémonie de la remise du nouveau drapeau.

Historique de l'ancien drapeau de l'Armée.

Quand, à partir de 1841-42, il fut procédé à la formation du Contingent Fédéral Luxembourgeois, les forces s'élevaient après 1847 à deux bataillons de chasseurs à pied. Les drapeaux de ces deux unités, préparés dès 1848-49, ne leur furent remis solennellement que le 30 septembre 1853, vu les événements politiques internes.

Les drapeaux étaient identiques, de forme carrée, et portaient le lion de gueules sur le champ burelé d'argent et d'azur sur l'avvers. Sur le revers, le même burelé, chargé de l'initiale «W» de gueules surmontées de la couronne royale grand-ducale. La hampe était surmontée d'un lion héraldique d'or en métal et d'une écharpe orange.

Ce fut Son Altesse Royale le Prince Henri des Pays-Bas, Lieutenant de Sa Majesté le Roi Grand-Duc dans le Grand-Duché de Luxembourg, qui remit un drapeau à chacun des deux bataillons du Contingent Militaire Luxembourgeois, casernés à Diekirch respectivement à Echternach, réunis sur le plateau de Beaufort (Béforter Héd).

A cette occasion, Son Altesse Royale adressa l'allocation suivante aux bataillons:

«Messieurs les officiers,
sous-officiers et soldats
du Contingent Luxembourgeois,

Je suis heureux de me trouver avec vous et de voir les deux bataillons réunis au complet pour une solennité qui, j'espère, restera gravée dans vos cœurs.

Je vous ai réunis pour vous remettre, au nom de Sa Majesté le Roi Grand-Duc, les drapeaux que voici, drapeaux déjà préparés par ordre de feu votre bon Grand-Duc, de mémoire chérie, que je vous remets afin de vous servir de gage de dévouement et de la sollicitude de votre Souverain.

En vous remettant ces drapeaux aux couleurs de votre patrie surmontées par les couleurs Orange, j'ai la ferme conviction que si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous fussiez appelés à défendre les droits de la Couronne et la force des lois; ou que le sol de votre patrie fût menacé, vous n'hésitez pas à vous ranger autour de ces couleurs et de répondre à toute attaque de quelque côté qu'elle vienne, par le cri de "Vive le Roi! Vive la patrie!" »

Dans le journal «Courrier du Grand-Duché de Luxembourg», n° 80 du 5 octobre 1853, la cérémonie du 30 septembre 1853 faisait l'objet de l'article suivant:

«S. A. R. le Prince Henri des Pays-Bas, accompagné de Son Auguste Epouse, arriva vers 12.30 heures au champ de manœuvre à Beaufort, où l'aide de camp de Sa Majesté, le Major

Heemskerck, avec un officier d'ordonnance étaient par ordre du Roi et l'attendaient. Après que le Lieutenant-Gouverneur venait de passer les troupes en revue, il entre dans le carré formé des deux bataillons, pour leur confier à chacun son drapeau, ce symbole de l'honneur militaire. L'allocution de Son Altesse Royale terminée, les troupes défilèrent devant Leurs Altesses Royales avec toute la précision que permettait le terrain peu favorable. Après cela, les troupes purent se reposer et reçurent tous, les sous-officiers et soldats, une ration de pain, de fromage et de bière. Son Altesse Royale avait daigné inviter les chefs du corps au déjeuner, les officiers en général, au nom du gouvernement, à une collation à Beaufort. Une gaieté parfaite régnait parmi les troupes et se manifestait encore pendant le retour aux garnisons par des chansons militaires et les cris réitérés de "Vive le Roi". »

(Echternach, le 1^{er} octobre 1853.)

En 1867, lors de la dissolution du Contingent Fédéral, les deux drapeaux passèrent aux deux bataillons du Corps des chasseurs luxembourgeois. Lors de la formation d'un bataillon unique de chasseurs en 1868, le drapeau du 2^e Bataillon fut déposé aux musées de l'Etat.

Enfin, en 1881, le drapeau du 1^{er} Bataillon fut transmis au Corps des Gendarmes et des Volontaires pour y rester jusqu'en 1940, année vers la fin de laquelle l'occupant allemand s'en est approprié pour l'amener au Zeughaus de

Berlin. Toutes les recherches menées après la deuxième guerre mondiale pour la récupération du drapeau n'ont amené à aucun résultat.

C'est ainsi que lors du retour d'exil de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, le 14 avril 1945, la riposte du drapeau de l'Ancien Corps des Gendarmes et Volontaires, celui du 2^e Bataillon de Chasseurs Luxembourgeois, a été sorti du Musée de l'Etat.

Sa dernière apparition en public fut à l'occasion de l'inauguration du Monument aux Morts de la Force Armée, le 10 octobre 1948. A cette occasion, la vieille bannière fut décorée par Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse de la Croix de Guerre Luxembourgeoise 1940-45, comportant la citation à l'Ordre du Jour de l'Ancienne Compagnie des Volontaires ci-après :

« Corps d'élite qui, de 1881 à 1940, a incarné les traditions militaires luxembourgeoises, a donné un magnifique exemple de courage, de loyalisme et de fidélité pendant les années de guerre 1940 à 1945, a opposé aux menaces, violences et tortures de l'occupant la résistance la plus tenace et le plus noble esprit de sacrifice, se créant ainsi le droit à la reconnaissance de la patrie.

Le Général,
Inspecteur Général de l'Armée,
Félix,
Prince de Luxembourg. »

Inauguration d'un Monument Victor Hugo à Luxembourg

Le 19 octobre 1957 eut lieu, en présence d'une nombreuse et brillante assistance, la cérémonie d'inauguration du Monument de Victor Hugo à Luxembourg.

Cette cérémonie était placée sous le Haut Patronage de Leurs Excellences M. Robert Schuman, ancien Président du Conseil de la République Française, M. Pierre-Alfred Saffroy, Ambassadeur de France à Luxembourg, M. Joseph Bech, Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, M. Pierre Frieden, Ministre des Arts et Sciences, et de M. Emile Hamilius, Député-Maire de la Ville de Luxembourg.

La cérémonie avait été organisée par la Société des Amis de la Maison de Victor Hugo à Vianen, par les Amitiés Françaises et la Société des Ecrivains Luxembourgeois de Langue Française (SELF), avec le concours de M. Maurice Escande, Sociétaire de la Comédie Française, de l'orchestre de Radio-Luxembourg et de l'Harmonie Municipale de Luxembourg.

Quant au monument de Victor Hugo, rappelons qu'il s'agit d'une réplique en bronze du célèbre marbre sculpté en 1838 par David

d'Angers et conservé à la Maison Victor Hugo à Paris. Le buste en bronze, posé sur une stèle en pierre de taille rouge de Gilsdorf entourée de verdure, se dresse à l'entrée de la partie centrale du Parc Municipal de Luxembourg.

La première partie de la cérémonie d'inauguration se déroula à l'auditorium de Radio-Luxembourg. A 15 heures 30, Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg, accompagnées de Mme Georges Reuter, Dame d'honneur, et du Capitaine Norbert Prussen, Aide de Camp, furent reçues devant la Villa Louvigny sous les accents de l'hymne de la Maison Grand-Ducale. Dans la salle avaient déjà pris place les Membres du Corps diplomatique ainsi que M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Alfred Lœsch, Grand Maréchal de la Cour, M. Pierre Frieden, Ministre des Arts et Sciences, M. Félix Welter, Président du Conseil d'Etat, M. Jules Salentiny, Président de la Cour Supérieure de Justice, les Chefs des diverses Administrations de l'Etat, les Représentants de la Municipalité de Luxembourg, ainsi que de nombreuses personnalités de la vie culturelle luxembourgeoise.

Après l'exécution de « Céphale et Procris », de Grétry, par l'orchestre de Radio-Luxembourg, sous la direction de M. Henri Pensis, M^{lle} Anne Beffort, Professeur, Présidente de la Société des Amis de la Maison de Victor Hugo à Vianden, promotrice de cette œuvre qu'elle eut la chance de voir s'accomplir enfin, prononça le discours inaugural dont voici le texte :

« Altesses Royales,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Au nom des "Amis de Victor Hugo" je vous souhaite une cordiale bienvenue.

Il m'est impossible de vous dire toute l'émotion, toute la joie de cette journée.

L'hommage royal et fidèle de nos Souverains honore le Poète, c'est l'hommage de toute la nation.

Je voudrais citer les noms de ceux qui, de près ou de loin, se sont dévoués à notre belle cause.

Mais la liste serait si longue que j'aurais peur d'oublier l'un ou l'autre de nos fervents travailleurs ou de blesser leur modestie.

Croyez, je vous prie, que tous ces noms sont inscrits dans le livre d'or de notre vive reconnaissance.

Grâce à vous, le monument magnifique de Victor Hugo est érigé dans notre Parc.

M. Raymond Escholier nous a obtenu, auprès du Préfet de la Seine, M. Emile Pelletier, l'autorisation de reproduire en bronze ce buste en marbre de la Maison de Victor Hugo à Paris.

C'est à la France et à notre Ambassadeur de France, M. Pierre Saffroy, que s'adresse notre profonde gratitude.

Nous remercions cordialement notre Gouvernement, notre Ministre de l'Education Nationale, M. Pierre Frieden, notre Bourgmestre et nos Echevins, toute la Municipalité, le Directeur de Radio-Luxembourg et son grand orchestre, l'Harmonie Municipale, la Société des Hauts-Parleurs, ...

Nous voudrions envoyer un message au Président Robert Schuman qui aurait tant voulu rendre hommage à Victor Hugo, mais le devoir impérieux le retient à Paris.

C'est bien regrettable, car deux grands Européens se seraient rencontrés à Luxembourg: l'immortel Poète qui, le premier, a annoncé les Etats-Unis d'Europe, et le Président Robert Schuman qui lutte vaillamment pour le même idéal.

Fraternité plus touchante encore par l'amitié que tous deux ont pour le Luxembourg.

M. Robert Schuman est "Citoyen d'Honneur de la Ville de Luxembourg", et nous croyons que Victor Hugo aussi mérite ce même titre glorieux.

Pour finir, citons un mot vraiment touchant et réconfortant, et que Victor Hugo écrivit le 31 octobre 1871 aux Rédacteurs du "Rappel":

"La France avait deux grandeurs, sa grandeur matérielle et sa grandeur morale.

Sa puissance matérielle seule est atteinte, sa puissance intellectuelle est entière. On amoindrit un territoire, non un rayonnement, jamais un rayon ne rebrousse chemin."

Le rayonnement de Victor Hugo a éclairé tout le 19^e siècle et, jusqu'à nos jours, le monde entier; les siècles futurs vivront dans sa lumière.

Aimons Victor Hugo, écoutons-le:

"Car la Poésie est l'étoile
Qui mène à Dieu rois et pasteurs."

Messages et Télégrammes.

Son Excellence M. Joseph Bech, notre Ministre d'Etat, a envoyé un message par téléphone. Il regrette infiniment d'être retenu à Paris par des charges obligatoires.

"Jean Hugo, Marguerite Hugo, arrière-petits-enfants de Victor Hugo, et Raymond Escholier s'unissent à nous pour célébrer Victor Hugo dans son cher Luxembourg."

M. Henri Guillemin, de l'Ambassade de France à Berne, M. Gérard Bauer du "Figaro", M^{me} Marthe Huchon, Présidente de l'Union Française, nous disent "qu'ils sont de pensée et de cœur avec nous pour l'Inauguration du Monument de Victor Hugo. Remerciements et Amitiés." »

Les applaudissements prolongés de l'auditoire qui suivirent les dernières paroles de M^{lle} Beffort allaient à l'adresse de cette fervente Hugolienne, qui pendant son professorat au Lycée de Jeunes Filles ne s'était pas lassée d'enseigner la beauté de l'œuvre de Victor Hugo et qui surtout n'avait cessé pendant de longues années de réclamer un Monument Victor Hugo pour la Ville de Luxembourg.

Ensuite, M. Pierre Frieden, Ministre des Arts et Sciences, prononça l'allocution suivante:

« Altesses Royales,
Excellences,

Le Grand-Duché, nous en convenons sans fausse modestie, ne peut s'enorgueillir d'avoir donné au monde des œuvres et des gloires immortelles. Nous n'avons pas de Panthéon ni de quoi le remplir. Notre peuple, d'ailleurs, n'a guère le culte des personnalités. Il n'est pas prodigue d'encens et de monuments individuels. Nos monuments aux morts sont collectifs et le plus souvent anonymes. Nous avons laissé à d'autres la mission de glorifier ceux qui ont individuellement glorifié notre pays. Nous avons abandonné à la Belgique le soin de cultiver la mémoire d'Ermesinde, à l'Italie celle de Henri VII, comte et empereur, à Trèves celle de son frère Baudouin, à Mayence celle de Pierre d'Aspelt. Mais nous leur avons réservé quelques noms de rues. Il est vrai que nous avons ramené au pays les cendres de Jean l'Aveugle, et nous avons soustrait son tombeau à la curiosité du public. Nous avons fait exception à ce régime d'austérité nationale pour Saint Willibrord, venu d'Angleterre, pour Guillaume II, roi des Pays-

Bas, la Princesse Amélie de Saxe-Weimar et pour quelques poètes nationaux que nous avons discrètement rangés en bordure de nos places publiques. Est-ce humilité, est-ce indolence ou est-ce l'expression de notre vieil esprit européen plus ouvert sur le monde que sur nous-mêmes, plus enclin à effacer les frontières qu'à les accentuer? Nos frontières intellectuelles ont toujours été européennes, nos admirations internationales. Nous avons pieusement recueilli les traces des grands étrangers qui ont visité le pays et nous avons marqué leur simple passage en lettres d'or. De belles plaques commémoratives rappellent le séjour des Racine et des Napoléon. Une pensée de Goethe, Européen de langue allemande, figure à l'entrée de notre Ville, à l'instar d'une inscription au frontispice de la Cité, proclamant dans un texte célèbre l'exceptionnelle beauté d'un site où s'harmonisent la grâce et la grandeur. Ne fallait-il pas qu'en face et en complément de ce témoignage du poète allemand, pour des raisons de symétrie et d'équilibre européen, se dressât un autre témoin d'égale valeur, mais de langue française, symboles tous les deux de l'union et de l'unité spirituelles de l'Europe. Les témoins pareils ne manquent certes pas dans cette France amie des peuples qui a fait plus peut-être qu'aucun autre depuis les Grecs pour édifier notre civilisation occidentale: une langue sans égale, une littérature et une architecture de prestige mondial, une pensée qui est lumière des nations, une sagesse morale qui pendant des siècles a valu à ce peuple un magistère spirituel de rayonnement universel.

Mais qui choisir dans le Panthéon des gloires françaises pour le transférer chez nous et le réserver jusqu'au jour où la Cité européenne sera appelée à construire le premier Panthéon européen? Nous avons élu Victor Hugo, non sur l'indication d'un hasard, ni sous l'impulsion d'un caprice. C'est la France elle-même qui a guidé notre choix. En effet, est-il un nom français qui, sauf peut-être celui de Jeanne d'Arc ou de Napoléon Ier, soit autant populaire que celui du poète des "Châtiments". Est-il un autre écrivain français dont le cercueil a été exposé sous l'Arc de Triomphe, conduit, dans la ferveur et la gloire d'une apothéose sans égale, au Panthéon et inhumé parmi les plus grands de la nation. Mais en dernière et définitive instance, notre choix a été dicté par le sentiment patriotique. Si Européens que nous soyons, nous portons au fond du cœur une irréductible et candide fierté luxembourgeoise. Nous ne pouvons oublier que Victor Hugo a été des nôtres, que sa destinée, traversant son siècle comme une immense aventure humaine, a passé à l'horizon de notre histoire avec l'éclat éblouissant d'une comète fugitive. Nos grands-pères l'ont accueilli un jour sur notre sol, l'ont abrité de leur sympathie et de leur admiration pendant son exil. Depuis, ses traces ne se sont plus effacées.

Que faut-il de plus pour justifier et expliquer la cérémonie d'aujourd'hui qui n'est qu'un aspect de notre culte de la France et de l'Europe? N'est-ce pas assez de raisons pour offrir à ce grand poète, Français par son génie, Européen par ses vues et aspirations, mondial par son rayonnement spirituel et Luxembourgeois par adoption, une place de choix ou mieux une tribune à deux pas de Radio-Luxembourg d'où partent des voix qui sur les ondes se propagent aussi loin, mais pas plus loin que la voix de ce puissant magicien de la parole, de ce poète et prophète qui est lui-même une des hautes antennes spirituelles de l'humanité.

Nous avons choisi pour l'installer parmi nous un buste de jeunesse, bien différent de la traditionnelle tête de penseur ou de grand-père barbu. Il est l'œuvre de David d'Angers qui — rapprochement curieux à faire — avait été quelques années auparavant l'hôte de Goethe dont il devait réaliser le médaillon. Le sculpteur avait apporté à Weimar comme modèle un médaillon représentant Victor Hugo, à peine âgé de 27 ans, une espèce d'épreuve de notre buste. Goethe examinait avec une attention passionnée le sculpteur et le médaillon. Ce qui le frappait, disait-il, c'était la jeunesse d'âme et la simplicité humaine qu'il lisait dans les yeux du sculpteur et dans les traits du médaillon. C'est cette même jeunesse d'âme, cette même gravité simple et presque attendrie, la même énergie réfléchie et affinée que David d'Angers a fait resplendir dans notre monument. Il a fixé cette grande figure de l'histoire européenne au moment décisif où s'accomplit le passage du jeune homme vers l'épanouissement de la personnalité et de la destinée, où commence la véritable histoire d'une vie. On aimerait à le mettre en parallèle, toutes proportions gardées entre les deux sculpteurs et les deux thèmes, avec le David de Michel Ange, figures plus symboliques peut-être qu'historiques dans lesquelles transparaît la destinée de tout ce qui est promis à la grandeur: dans ces regards que l'expérience de la vie et des hommes n'a guère encore voilés, ternis, derrière ces fronts à peine plissés de soucis et d'angoisses se devinent déjà les premiers tremblements et pressentiments d'une destinée vertigineuse, mouvementée et tragique, faite chez Victor Hugo d'une longue suite d'efforts, de luttes, de drames, d'ascensions éblouissantes et de chutes foudroyantes, traversée des incessantes tempêtes de l'ambition et de la passion. Destinée séculaire chez Victor Hugo dans laquelle je me plais à relever deux épisodes extrêmes, dont l'un nous touche de très près, je veux dire les sérénades rustiques que lui firent à plusieurs reprises au pied de leurs châteaux antiques les bourgades de Vianden et de Larochette et qui, au temps de l'exil, ont versé au cœur du lutteur malheureux mais indompté le réconfort de la sympathie luxembourgeoise. Et dont l'autre, l'apothéose finale que lui fit le peuple français pour ses 80 ans remplit le cœur usé et

défaillant du vieillard des suprêmes enivremments de la gloire.

Ainsi nous pourrions voir dorénavant se dresser parmi nous cette grande figure de poète comme un témoin d'éternelle jeunesse, prêt à bondir sur la scène du monde, tous espoirs déployés, le vent des illusions dans les voiles, gonflées des plus belles énergies de foi, de volonté et de confiance, prêt à engager sa barque fragile dans le dramatique mouvement des vagues et des courbes du destin. Notre humanité usée, vieillissante et branlante a besoin de s'entourer des impérissables témoins de cette éternelle jeunesse d'âme, sans laquelle il n'est pas de salut pour les hommes, parce que l'avenir de l'humanité est dans un éternel recommencement après les éternelles défaites. Mourir et ressusciter, vieillir et rajeunir, telle est la loi de tout ce qui est humain.

Tel aussi est le sens symbolique que nous voudrions donner à la cérémonie d'aujourd'hui, sans négliger cet autre que nous dicte l'histoire. Car ce serait fausser l'image de la personnalité et de la vie de Victor Hugo que d'en faire déjà un symbole comme Michel Ange l'a fait pour son jeune David. Elle est trop proche de nous par la substance politique et poétique et par l'actualité de son influence et par les erreurs aussi qu'elle charrie. Nous n'avons pas cessé de discuter Victor Hugo. A une époque encore récente, il était de bon ton dans certains milieux d'accabler la mémoire de ce poète sous une lourde charge de griefs politiques. En ce moment, c'est la politique qui le ramène aux rives de l'actualité et le réhabilite aux yeux des amis de l'Europe. De grands hommes d'Etat européens l'ont récemment élevé au pinacle et le grand Européen qu'est le Président Robert Schuman nous dira par la bouche de S. Exc. Monsieur l'Ambassadeur ce qu'il pense du fervent Européen qu'était Victor Hugo.

Il m'est réservé de parler de la destinée littéraire de Victor Hugo. Je ne pourrai faire, faute de temps et de compétence, que le geste du guide qui du haut d'une modeste colline montre du doigt les contours d'une cathédrale se profilant sur la toile de fond d'un horizon lointain et d'un ciel inaccessible. Ainsi je pourrai négliger toutes les tares et faiblesses, grandes et petites, que la critique a été découvrir dans l'œuvre immense de Victor Hugo, je ne verrai plus que l'impressionnante beauté et grandeur de sa poésie. Nous pourrions ne plus voir et entendre dans la marche et cadence majestueuse de ses vers l'emphase qui parfois semble forcer et fausser le sentiment, nous pourrions ne pas entendre dans le jeu des rimes le bruit de cymbales que des oreilles trop fines ont décelé et ne pas voir dans les trésors de pierreries authentiques quelques bijoux de pacotille que la mesquinerie peut collectionner. Que sont tous ces décombres répandus aux avenues d'une des plus belles cathédrales poétiques que le génie humain ait dressées à l'horizon de notre

vie! Misère de grand seigneur, dirons-nous avec Pascal. Il y a dans l'œuvre poétique de Victor Hugo d'inépuisables sources de lyrisme sincère et éloquent, une lyre qui vibre à tous les accords de l'âme humaine. Il y a des évocations émouvantes de la destinée des hommes et des peuples, un trésor de vérités, de réflexions, de méditations qui dérivent des sources les plus pures de la pensée humaine, mêlées aussi, il est vrai, à des impuretés manifestes. Car tel est le lot de l'humaine nature! La voix de Victor Hugo sera entendue tant que l'homme éprouvera le besoin de chercher à ses sentiments les plus tendres, à ses tristesses les plus réelles, à ses angoisses les plus poignantes, en un mot à la vie de son âme agitée, tourmentée, éternellement insatisfaite, cette expression plus noble, plus pure, plus spiritualisée que seut l'art, la poésie, la religion et la philosophie peuvent lui donner. Et quelle humanité, quelle civilisation, quel régime politique voudrait priver l'homme de ce privilège de transcrire sa vie en termes de beauté et de grandeur? Qui ne souscrira aux paroles graves que le Premier Ministre anglais Baldwin a prononcées un jour en s'adressant aux populations de l'Empire britannique ou plutôt à l'humanité entière: "Nous avons autant besoin de poètes et de moralistes que de techniciens et de chimistes."

Les anciens Romains, fondateurs d'Empire, par une de ces intuitions qui sont peut-être le meilleur de la sagesse humaine avaient la pieuse coutume d'installer dans les fondations de leurs maisons et de leurs temples des statues de dieux pour marquer que la majestas romana repose sur la pietas romana, que les racines de la vie plongent autant dans le mystique que dans la logique et l'institution. N'est-ce pas obéir à une intuition analogue que de placer dans les fondements de l'Europe future qui viennent d'être jetés dans notre cité, la statue d'un des grands apôtres de la poésie, de la pensée et de l'unité européennes? »

M. Pierre-Alfred Saffroy, Ambassadeur de France à Luxembourg, prit ensuite la parole au nom de M. Robert Schuman, ancien Président du Conseil des Ministres de la République Française, qui, ayant été retenu à Paris, ne pouvait assister à la cérémonie d'inauguration. Voici le texte de l'allocution de M. l'Ambassadeur de France:

« Madame, Monseigneur,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas l'Ambassadeur de France qui s'adresse à vous, mais seulement le porte-parole de M. Robert Schuman.

Vous connaissez les raisons d'urgence nationale qui le retiennent à Paris et qui l'empêchent, comme il s'en réjouissait, d'être ici en ce moment.

Je vous prie de considérer qu'il est en réalité dans cette salle par la pensée, et je serais

surpris si, à cette heure, au milieu des préoccupations qui l'assaillent, il ne se détournait en notre faveur vers la cérémonie organisée en l'honneur de Victor Hugo.

Si vous le permettez, il empruntera ma faible voix pour s'adresser à vous et il a bien voulu permettre que les quelques idées qu'il avait jetées sur le papier avant de venir, et qui devaient servir de guide à son improvisation, vous soient lues dans l'état où elles sont. Ce n'est donc pas un discours, mais seulement un schéma qu'il vous appartiendra d'étoffer par l'imagination.

Ce que je me permets d'exprimer, ce sont les remerciements qu'il aurait adressés en son nom et au nom de la France à Leurs Altesses Royales pour avoir bien voulu prendre cette cérémonie, et du même coup Victor Hugo, sous Leur illustre et gracieux patronage, remerciements également au Gouvernement qui a permis aux "Amis de Victor Hugo" et à leur chère Présidente et animatrice, M^{lle} Beffort, de réaliser un projet longtemps mûri et désiré, à M. le Bourgmestre, à M. et M^{me} Pierre Frieden pour la grande part qui leur revient dans cet aboutissement, aux "Amitiés Françaises", à la Société des Ecrivains Luxembourgeois de Langue Française, à Radio-Télé-Luxembourg qui non seulement nous a donné cette généreuse et belle hospitalité, mais nous a prêté le concours de Maître Pensis et de son orchestre, et enfin au Maître Maurice Escande, qui fera revivre pour nous de sa belle voix chaude les rythmes immortels de Victor Hugo.

Vous savez avec quelle justesse et quelle nuance M. Schuman se serait acquitté de cette tâche de gratitude. Il n'avait rien écrit à ce sujet, parce que ce qui vient du cœur, ne se prépare pas à l'avance. Je ne puis donc rien ajouter, mais seulement vous laisser le soin, vous qui le connaissez, de deviner l'expression qu'il aurait donnée à ses sentiments, qui font de lui alternativement un Français de Luxembourg et un Luxembourgeois de France, puisqu'il vous doit ses souvenirs de jeunesse au moment où sa Patrie lorraine figurait sur les cartes de France en couleurs de deuil.

Mais voici donc le texte de M. Schuman dont il s'agit :

"Le Luxembourg contemporain a l'habitude des grandes visites.

Le Président Coty m'a dit l'accueil émouvant et inoubliable que votre capitale a réservé au représentant de la France. Les Congrès, les conférences diplomatiques, les sessions internationales et supranationales se succèdent sans relâche, Luxembourg est devenue un des carrefours, une capitale de l'Europe...

Deux visiteurs célèbres ont fait ici un séjour que leur personnalité a marqué dans votre mémoire. Mais leur passage a eu lieu dans des conditions pénibles: Goethe est venu au lende-

main de la défaite de Valmy, Victor Hugo au lendemain du Traité de Francfort...

Ce soir, quelques personnalités ont tenu à commémorer les quelques semaines que Victor Hugo a passées à Vianden et à Mondorf-Altwiès, comme personne déplacée, espérant sa rentrée à Paris après dix-huit ans d'exil.

Henri Guillemin a récemment publié les 'Carnets Intimes' que Victor Hugo a écrits en 1870 et 1871. Nous y voyons toute la détresse morale de celui qui est maintenu loin de sa terre natale au moment où elle endure ses plus cruelles épreuves. Il ronge son frein comme un lion rugissant et enchaîné.

Le Gouvernement luxembourgeois d'alors pouvait s'inquiéter d'une présence qui risquait de devenir compromettante...

Emmanuel Servais, Ministre d'Etat, en réponse au Bourgmestre de Luxembourg, écrivait à la date du 5 juin 1871: 'Monsieur le Bourgmestre, le Gouvernement n'a jusqu'à présent aucun motif d'empêcher M. Victor Hugo de faire un court séjour dans le Grand-Duché. Mais il est entendu que M. Victor Hugo respectera nos lois, ne posera aucun acte et ne publiera rien qui puisse nous brouiller avec nos voisins.'

Préoccupation légitime de tout gouvernement qui a le souci de ne pas épouser les querelles d'autrui. Il ne faut pas oublier que Victor Hugo venait d'être expulsé de Belgique avec l'approbation presque unanime de la Chambre des Représentants.

Mais l'esprit de charité et d'hospitalité humain l'a emporté sur le risque d'une complication extérieure. Victor Hugo en effet n'a pas la réputation d'être un hôte discret. Il prenait la défense de la Commune, il était dans une opposition violente, non seulement au régime impérial déchu, mais au Gouvernement de Versailles. Victor Hugo est resté un Jacobin fougueux malgré les 69 ans qu'il venait d'atteindre et qui, d'habitude, suffisent à calmer bien des passions.

Que dirait ce non-conformiste s'il se trouvait ce soir parmi nous, s'il voyait parmi ceux qui fêtent sa mémoire Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, Monseigneur le Prince? Il serait surpris, mais flatté, il apprécierait l'honneur qui lui est fait. Car, à côté du résolu anticlérical, il y a en lui une immense pitié pour tous ceux qui souffrent, pour toutes les victimes de l'injustice et de l'oppression.

Quels accents trouverait aujourd'hui son génie devant les horreurs des régimes totalitaires, devant les sauvages destructions des guerres modernes qu'il ne se bornait pas à vitupérer et à flétrir!

Victor Hugo était l'homme des rêves prophétiques. Anticipateur plus que séculaire, il a préconisé les Etats-Unis d'Europe comme structure de paix. Nous le remercions de les avoir prédits et réclamés à une époque où les nationalismes de tout genre apparaissaient comme le sommet

de la sagesse politique. Aujourd'hui, nous aussi, nous y croyons et nous y travaillons avec conviction et ferveur. Cela aussi, les organisateurs de cette journée ont voulu le marquer par leur geste.

Consolante continuité d'une idée noble et juste dans le désolant fatras des formules creuses ou dangereuses qui encombrant nos tribunes et nos journaux."

Ici se ferment les guillemets.

Je suis sûr qu'en terminant M. Schuman aurait ajouté:

Vive le Luxembourg!
Vive Victor Hugo!»

Après cette allocution, l'orchestre de Radio-Luxembourg joua l'Ouverture de «Fidélío», de Beethoven. Mais il était nécessaire aussi que Victor Hugo lui-même, sa pensée et ses sentiments eussent une place dans cette cérémonie qui était vouée à son œuvre et à sa personne. Voilà pourquoi un sociétaire de la Comédie Française, Maurice Escande, fit revivre devant l'auditoire, visiblement ému et charmé, quelques-uns des textes les plus célèbres du grand

poète français, d'abord le «Discours de Victor Hugo au Congrès de la Paix, à Paris, le 21 août 1849» et ensuite plusieurs poèmes: «Quand nous habitons tous ensemble» - A Villequier» - «J'ai cueilli cette fleur pour toi sur la colline» - «Tristesse d'Olympio». L'interprétation de «Stella» termina cette première partie de la cérémonie.

LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et le Prince de Luxembourg, suivis des personnalités, se rendirent ensuite à l'endroit du parc où se dresse la stèle de Victor Hugo. Ici, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, en présence d'une nombreuse assistance, fit tomber le voile tricolore qui recouvrait le monument.

La cérémonie fut clôturée par l'exécution des hymnes nationaux français et luxembourgeois joués par l'Harmonie Municipale de Luxembourg.

En dédiant un monument à Victor Hugo, qui garde chez nous de nombreux et fidèles admirateurs, le Luxembourg rend hommage au grand poète grâce aux écrits et aux dessins duquel notre pays est entré dans la littérature et l'iconographie du Romantisme français.

Journées Européennes de la Presse Latine à Luxembourg

L'Association de la Presse Latine, présidée par M. Edouard Bonnefous, Ministre français des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme, organisa du 13 au 15 octobre 1957, des Journées Européennes de la Presse Latine qui se déroulèrent à Strasbourg et à Luxembourg.

A ces Journées Européennes participèrent entre autres: M. Henri Massot, Président du Syndicat de la Presse Parisienne, Directeur Général de «Paris-Press», et M^{me} Massot; M. le Professeur Ronze, Secrétaire Général de l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine, Vice-Président de la Presse Latine; M. Servan Schreiber, Directeur Général des «Echos», Vice-Président de la Presse Latine, et M^{me} Servan Schreiber; M. Roland Faure, Secrétaire Général de la Presse Latine, et M^{me} Roland Faure; M^{me} Larivière, Présidente du Comité d'Accueil de l'Association de la Presse Latine; M^{me} Suzanne Grinberg, Membre du Comité Directeur de l'Association de la Presse Latine; M^{me} Claire Hugon, Correspondante européenne de la «Folha» de Manha (Rio de Janeiro); M^{lle} Bunoust, Journaliste-Conférencière; M. Gignoux, Directeur de la «Revue des Deux Mondes»; M. Jules Haag, Vice-Président du Syndicat de la Presse de Seine-et-Oise; M. Vaucher, Correspondant Général du «Journal de Genève»; M. Louis Robin, Secrétaire Général de la «Revue d'Afrique du Nord»; M. Novais Teixeira, Directeur des Services Européens de l'Estrado de Sao-Paulo; M.

Bouveret, Secrétaire Général du Conseil Supérieur des Messageries de la Presse Française.

Venant de Strasbourg, les participants arrivèrent à Luxembourg le 14 octobre, en fin d'après-midi. Dans la soirée, les membres de l'Association de la Presse Latine furent les hôtes à dîner du Président de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Au dessert, des discours furent prononcés par M. René Mayer, Président de la Haute Autorité, et par M. le Ministre Edouard Bonnefous, Président de l'Association.

A l'issue du dîner, une réception fut offerte aux congressistes par le Directeur de Radio-Luxembourg. A cette occasion, les invités eurent l'occasion de visiter les studios et les diverses installations techniques de la Villa Louvigny.

Le lendemain eurent lieu au Casino de Luxembourg des séances de travail de l'Association de la Presse Latine, au cours desquelles plusieurs exposés furent faits sur les problèmes européens et sur les moyens d'assurer la défense et l'expansion de la langue française ainsi que l'héritage culturel de la latinité. Pour clôturer les travaux, M. le Ministre Bonnefous fit un important exposé sur la latinité et la part que doit prendre la presse latine dans la création d'une Europe unie.

Après la séance de travail, le Gouvernement offrit un déjeuner en l'honneur des membres de

la presse latine à l'Hôtel Brasseur. En l'absence du Ministre des Affaires Etrangères, ce déjeuner fut présidé par M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, Ministre des Affaires Etrangères a. i. Parmi les personnalités présentes on remarquait M. Pierre-Alfred Saffroy, Ambassadeur de France, M. Antonio Venturini, Ambassadeur d'Italie, M. Pierre Anciaux Henry de Favaux, représentant M. l'Ambassadeur de Belgique, M. Pierre Le Nail, Premier Secrétaire près l'Ambassade de France, M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Pierre Werner, Ministre des Finances, M. le Dr Emile Colling, Ministre de la Santé Publique, M. Paul Wilwertz, Commissaire Général aux Affaires Economiques, Membre du Gouvernement, M. Emile Hamilius, Député-Maire de la Ville de Luxembourg, M. Pierre Elvinger, Conseiller de Gouvernement, le Directeur de Radio-Luxembourg, les représentants du Service Information et Presse du Gouvernement et de l'Association des Journalistes Luxembourgeois.

Au dessert, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, Ministre des Affaires Etrangères a. i., prononça une allocution.

M. le Ministre Edouard Bonnefous prononça ensuite des paroles de remerciements à l'adresse du Gouvernement luxembourgeois. Il termina son allocution après avoir promu M. le Ministre Pierre Frieden Commandeur de l'Instruction Publique de la République Française.

Au cours de l'après-midi, les membres de la presse latine visitèrent la Ville de Luxembourg, les anciennes fortifications et les monuments historiques sous la conduite de M. Paul Weber, Directeur de la Chambre de Commerce luxembourgeoise.

En fin d'après-midi, M. Pierre-Alfred Saffroy, Ambassadeur de France, offrit une réception en l'honneur des congressistes dans les salons de l'Ambassade de France.

Les membres de l'Association de la Presse Latine quittèrent Luxembourg à 18 heures 50 par l'« Européen » en direction de Paris.

La Cérémonie de la bénédiction de la forêt à Habay-la-Neuve

Le 6 octobre 1957 eut lieu à Habay-la-Neuve, en Belgique, la cérémonie traditionnelle de la bénédiction de la forêt. Sur invitation de M. le Baron Pierre Nothomb, animateur de cette manifestation typiquement ardennaise, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale et de l'Intérieur, y assistait cette année.

Au cours de l'après-midi, un cortège composé des autorités civiles et militaires, des brigadiers et gardes forestiers ainsi que des chasseurs accompagnés de leurs chiens, se forma devant l'étang de Bologne et monta à la chapelle de Notre-Dame de Grâce.

Parmi les personnalités, on remarquait e. a. le Comte Karl von Spreti, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne à Luxembourg à Bruxelles, le Baron Pierre Nothomb, Président de l'Académie luxembourgeoise et Président du Comité Européen « Ardennes-Eifel », M. Lohest, Gouverneur de la Province de Luxembourg, M. Herbignat, Directeur général des Eaux et Forêts de Belgique, ainsi que le Directeur général de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Nancy, le Président du Conseil Supérieur de la Chasse, M. Guillaume Rischard, Directeur de l'Administration des Eaux et Forêts du Grand-Duché, le Consul Général de France à Francfort, le Préfet des Ardennes françaises, le Commandant de l'Ecole d'Infanterie, le Commandant militaire de la Province ainsi que le Commissaire d'arrondissement.

Après une allocution du Baron Pierre Nothomb, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, prononça le discours suivant :

« Excellences,
Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs,

Une simple cérémonie forestière de caractère folklorique et religieux peut entrer dans les desseins d'une grande politique. Grâce à la présence des représentants de nos deux gouvernements amis, la bénédiction de la forêt d'Anlier devenue traditionnelle et de plus en plus populaire revêt une importance et un symbolisme dignes d'attention.

Dans son vaste et important ouvrage sur l'histoire des Bois et Forêts de Belgique parue en 1927, le Comte Goblet d'Alviella se plaignait de l'indifférence que les peuples et même les gouvernements nourrissaient à l'égard des forêts. C'est pour réagir contre cette incurie qu'il écrivit son imposant ouvrage. Au début du XX^e siècle, en France, l'école de Vidal de La Blache et de Jean Brunhes, qui s'occupaient de géographie humaine, a mis à jour le système de relations qu'à travers l'histoire et à l'époque actuelle l'homme entretient ou doit entretenir avec la forêt. Il en fut de même dans d'autres pays de l'Europe. On s'inquiétait du problème de la forêt. Et depuis, l'indifférence et l'hostilité des gouvernements, sinon des peuples, ont fait place à une préoccupation, on peut dire une politique forestière décidée. Le gouvernement grand-ducal est particulièrement sensible à l'honneur de pouvoir s'associer à cette cérémonie de la bénédiction de la forêt d'Anlier et est heureux d'affirmer une fois de plus son amitié et l'amitié du peuple luxembourgeois pour la Belgique. Il

m'incombe l'honneur d'apporter à cette occasion une courte méditation philosophique et poétique.

La forêt a été avant l'humanité. Elle a été aux âges préhistoriques un phénomène d'une puissance au moins égale à celle des océans. Je m'étonne que les premiers philosophes n'aient pas ajouté le bois aux quatre éléments dont, d'après eux, se compose la matière. La forêt peuplait la terre et la conquérait, de proche en proche, de ses puissantes armées d'arbres composées d'arbustes, pionniers qui préparaient le terrain, et d'arbres guerriers de 5 mètres à 110 mètres de hauteur. Quand parut l'homme au bord des rivières ou dans les steppes et prairies épargnées par la forêt conquérante, son premier sentiment était la peur de cette inextricable, impénétrable, mystérieuse masse d'arbres et de lianes. Nuit perpétuelle sans aube et sans crépuscule où grouillait une faune innombrable et menaçante.

Mais l'homme, cet aventurier-né, s'attaquait à la forêt, timidement, prudemment, tira du frottement du bois la première étincelle de feu dont est sortie toute notre civilisation: le feu volé aux dieux. Ainsi débuta la lutte contre les ténèbres, terreur des hommes. Et très tôt l'homme s'installa dans la forêt, luttant avec elle, contre elle, comme le font encore de nos jours quelques pauvres contingents de pygmées de Malaisie, de Bornéo ou du Congo.

Il fallait le concours de techniques de défrichage pour aborder la véritable conquête et domestication de la forêt. Lente et prudente encore du temps des moines défricheurs qui ont arraché à la forêt les terres arables par menues portions. Ce n'est qu'après le X^e siècle de notre ère chrétienne que les peuples d'Europe firent battre en retraite les immenses armées d'arbres. Pour 90 % du territoire que la forêt occupait vers l'an mil dans nos pays, il en reste à peine 30 % en 1957.

Il me semble que nous sommes arrivés à un tournant décisif dans l'histoire millénaire de la forêt et qu'il est bon au début de l'ère atomique de faire le point et de chercher à notre politique forestière une orientation nouvelle. Mesurons et examinons à la lumière de la situation actuelle de l'humanité le phénomène de la forêt sous divers aspects et sous l'angle de quelques grands problèmes. Nous sommes à l'époque où il faut considérer les choses de la terre à vol d'avion. Ainsi vue et embrassée dans son ensemble, la forêt apparaît encore comme la riche parure de notre planète, la plus luxuriante des fourrures végétales, parure digne de la reine des constellations. Elle traduit la royauté que l'arbre colonisateur exerce sur le monde végétal et qui constitue une importante réserve d'énergie solaire, accumulée dans le bois par le transformateur de carbone qu'est la chlorophylle.

Aux yeux du géologue elle est par son immensité qui s'étend à près de 4 milliards d'hec-

tares, la grande protectrice du sol qu'elle défend âprement contre l'érosion, le vent et tant d'autres ennemis de la stabilité de notre écorce terrestre.

L'économiste est en train d'estimer à sa valeur d'exploitation et d'utilisation les 47 % de cette étendue qui sont accessibles à l'homme, les 29 % qui sont réellement exploités et les 14 % qui sont même cultivés. Il dresse l'état de ce trésor presque inépuisable de matière première de plus en plus demandée par l'industrie chimique qui lui trouve près de 2000 modes d'utilisation.

Nous commençons seulement à deviner l'infinie diversité d'une économie de la forêt, et si le capital privé hésite encore à orienter sur la forêt des investissements plus vastes, les gouvernements et les communes ont déjà reconnu et apprécié son inestimable valeur économique et sa connexion intime avec la destinée des peuples. On a dit: Les forêts précèdent les peuples, les déserts les suivront. Qui veut maintenir l'habitation de l'homme doit sauver la forêt. Protectrice du sol, elle l'est aussi de l'humanité qui s'y installe.

Mais là ne s'arrête pas la mission de la forêt. Le long de l'histoire humaine, elle a représenté d'autres valeurs et accompli d'autres fonctions. Depuis que l'homme est apparu sur cette terre, il a été placé en face de la forêt, elle a agi sur lui et il a agi sur elle. Hostile d'abord à l'homme par sa puissance et redoutable par son mystère, elle lui a inspiré cette angoisse qui est au fond de l'âme humaine. Plus peut-être que l'océan profond et mouvant, plus que le ciel étoilé, incommensurable aux mesures humaines, elle lui a donné la sensation d'une puissance sur-humaine, impénétrable et invincible. L'homme ne s'avoue jamais vaincu devant cet univers qui peut l'écraser, mais qu'il peut dominer par la pensée. Ainsi l'imagination humaine a introduit dans les ténèbres de la forêt vierge les fantômes de sa mythologie, la peuplant de dieux, de démons et de forces occultes que sa prière et sa magie essayaient de conjurer. Et quand plus tard les premières conquêtes de l'homme eurent tiré quelques franges de forêt de sa sauvagerie naturelle (sauvagerie était synonyme de forêt: *salvatica natura*), quand ainsi la peur première s'évanouit, l'homme trouva ces beaux thèmes de légende dont son imagination peuplait la forêt, lui tissant une parure d'humanité, telles les merveilleuses légendes des grands bois des Ardennes racontées par Adrien de Prémoré. Et aujourd'hui, après un millénaire de travail de domestication et d'humanisation, la forêt est devenue l'amie de l'homme et sera bientôt le dernier refuge de l'humanité, traquée par le bruit et l'agitation, l'oasis de calme et de paix dans le désert du machinisme, réservoir d'énergies morales en même temps que réservoir d'énergie solaire.

Quand nous proclamons indispensable le retour à la nature, nous songeons avant tout et bientôt exclusivement à la forêt, quand les

champs seront définitivement envahis par les moteurs. La forêt devient peu à peu synonyme de nature vierge, parce que hors d'elle tout passe peu à peu sous l'empire de la machine. Que dis-je? Même la forêt n'est pas à l'abri du moteur, de ses bruits et de ses puanteurs. Et déjà les peuples ont commencé à tracer les frontières qui doivent arrêter la mécanisation au bord de ces vastes étendues que nous appelons parcs naturels, parcs nationaux et bientôt parcs mondiaux, soustraits à l'exploitation et réservés exclusivement à la jouissance morale de l'homme.

Les temps sont proches où l'humanité commencera à apprécier la valeur morale, la valeur de poésie et de pensée de la forêt. De tous temps d'ailleurs elle a inspiré les poètes, depuis Virgile jusqu'à Pierre Nothomb, qui "dans ses sombres ramures entendent couler les suaves murmures et voient glisser les rayons dorés". L'âme humaine, de temps à autre, devra s'arracher au joug que la vie fait peser sur elle, s'échapper dans la plaine où courent les sentiers herbeux et courir à la forêt!

"où dans l'ombre indécise

Flottent tant de rayons, de murmures, de voix,
Où elle trouve la rêverie au premier arbre assise,
Et toutes deux s'en vont ensemble dans les bois."

Quel privilège pour nos deux pays de posséder cette opulente couverture feuillue qui, du temps de l'empire français, donnait à ce département son nom! Quelle variété dans l'architecture des bois. Suivons le promeneur fortuné qui sait encore ou qui sait de nouveau ce que peut révéler de beauté, de sensibilité, de bonheur la forêt des Ardennes. Tantôt les hêtraies dominent aux essences claires et puissantes qui changent de parure à toutes les saisons, portant en hiver sur leurs branchages nus l'hermine des neiges ou la dentelle des givres, ou tenant sous la lumière crue d'un soleil avare la corbeille de leurs branches qui montent des fûts argentés comme une offrande au ciel, revêtant au printemps la tendre guipure diaphane des premières feuilles suspendues à leurs ramureaux tremblants. Et mêlées aux hêtraies selon les indications du terrain ou les calculs d'économie forestière,

apparaissent les sapinières rebelles aux caprices des saisons, immobiles dans leur tunique sombre et leur sévère ordonnance, régiment de sentinelles qui attendent indéfiniment dans le même cadre et la même austère tenue. Plus loin et plus rares, les bouleaux étincelants font parade de leur virgine beauté et de leur élégante silhouette. Enfin, rivalisant avec la dorure printanière des genêts des Ardennes, voici venir l'automne qui, par de lentes gradations, transforme en une féerie de couleurs le paysage de nos pays qui offrent alors pendant des semaines un spectacle unique.

Inépuisable poésie de la forêt que les hommes de plus en plus apprennent à aimer et à rechercher, car c'est là dans ces temples de verdure pareils aux cathédrales gothiques qui leur ont emprunté la figure architecturale de leurs ogives et la féerie des reflets lumineux traversant la pénombre mystique contenue par les fûts de ses colonnes, c'est là que l'homme de ces temps de dispersion, d'inquiétude et d'étourdissement retrouve le climat des profondes méditations, des recueils salutaires et des vérités premières.

Aux temps primitifs de l'humanité, l'homme maudissait la forêt, parce qu'elle lui faisait peur, parce qu'elle le dominait et l'inquiétait. Aujourd'hui, nous la bénissons, parce qu'elle protège nos corps et nos âmes. Le jour approche où l'humanité, affolée de problèmes inextricables, secouée par la fièvre des crises politiques, aspirant (pour parler avec Pierre Nothomb) "à cette pureté divine et printanière, par où nous retrouvons nos enfances premières, à ce mystère où Dieu lui-même transparait", où cette humanité s'écriera avec la Phèdre de Racine, enfiévrée de désirs contradictoires, d'inquiétudes et de regrets cuisants, "Dieux que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!" »

Le discours de M. Pierre Frieden fut suivi d'une récitation dialoguée d'un poème inédit, « Chemins d'Anlier », par les Comédiens du Sud.

Ensuite, M. l'Abbé Laguerre, curé de Habay-la-Neuve, procéda à la bénédiction de la forêt. Une salve tirée par les chasseurs marqua la fin de la cérémonie.

Le X^e Congrès de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve à Luxembourg

Le 10^e Congrès de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve (C. I. O. R.), placé sous le Haut Patronage de S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg, a eu lieu à Luxembourg du 11 au 14 octobre 1957. Il a été organisé par l'Union Nationale des Officiers de Réserve Luxembourgeois (U. N. O. R. L.).

Rappelons que la C. I. O. R. a été fondée à Bruxelles en 1948 dans le but de développer les sentiments de camaraderie entre les officiers de réserve des pays adhérents, de centraliser et diffuser les renseignements susceptibles d'intéresser ces officiers et d'étudier les vœux des Unions affiliées.

Depuis sa fondation en 1948, la C.I.O.R. s'est réunie successivement à Paris, Arnheim, Liège, Strasbourg, Bad Nauheim, Luxembourg, Amsterdam et Vincennes. En ce qui concerne le congrès tenu à Luxembourg en 1954, nous renvoyons à notre « Bulletin de Documentation » de Mai-Juin-Juillet 1954, page 83.

Au 10^e congrès prirent part les Unions Nationales des Officiers de Réserve de Belgique, Danemark, France, Grèce, Luxembourg et des Pays-Bas, ainsi que des observateurs de la « Reserve Officers Association » des Etats-Unis, de l'Union Nationale des Officiers de Réserve d'Italie et un représentant du Comité Interallié des Officiers-Médecins de Réserve. Le Général de Corps d'Armée André Demetz représentait à Luxembourg le Général Lauris Norstad, Commandant Suprême des Forces Alliées en Europe.

Rappelons ici que l'Union Nationale des Officiers de Réserve Luxembourgeois, présidée par le Lieutenant en Premier Gaston Kieffer, préside depuis 1956 et jusqu'en 1958 la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve.

Le programme de travail du congrès de Luxembourg prévoyait l'étude par les différentes commissions de plusieurs problèmes importants, à savoir: Le statut-type de l'officier de réserve; les méthodes de formation des officiers de réserve; l'étude des encouragements aux officiers de réserve pour promouvoir l'instruction complémentaire; l'objection de conscience; les statuts du personnel mobilisé; l'officier de réserve dans les Etats-Majors intégrés; les résultats des demandes et enquêtes sur le plan des échanges culturels.

Le congrès fut ouvert dans l'après-midi du 11 octobre par une séance solennelle qui eut lieu à l'Hôtel Alfa, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires. Parmi celles-ci on remarquait M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, M. Pierre Werner, Ministre de la Force Armée, le Général de Corps d'Armée André Demetz, M. Gustave Kass, Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Force Armée, le Colonel Guillaume Albrecht, Chef d'Etat-Major de l'Armée, plusieurs Attachés militaires des pays membres de la C.I.O.R., de nombreux officiers de la Force Armée luxembourgeoise et les Chefs des Administrations de l'Etat.

Sur l'estrade avaient pris place le Lieutenant en Premier Gaston Kieffer, Président de l'U.N.O.R.L. et de la C.I.O.R., le Lieutenant Lucien Meyer, Secrétaire Général, ainsi que le Major Bloch (Belgique), le Colonel R. Jørgensen (Danemark), le Colonel E. Esmenard (France), le Major Dem. Dedes (Grèce) et le Major A. Th. E. Kastein (Pays-Bas).

Après une introduction musicale jouée par la musique de la Garde grand-ducale, le Lieutenant en Premier Gaston Kieffer salua les personna-

lités qui honoraient la séance académique de leur présence.

Le Lieutenant Lucien Meyer donna ensuite un aperçu sur les activités de la C.I.O.R. et le Général de Corps d'Armée André Demetz donna lecture d'un message du Général Lauris Norstad, Commandant Suprême des Forces Alliées en Europe, adressé à la C.I.O.R. Le Général Demetz fit un exposé sur l'organisation, la mission et les réalisations de l'OTAN et du SHAPE.

A l'issue de cet exposé, M. Pierre Werner, Ministre de la Force Armée, souhaita la bienvenue aux congressistes au nom du Gouvernement. Au cours de son allocution, M. le Ministre de la Force Armée mit l'accent sur l'importance du rôle de l'officier de réserve et souhaita le plein succès des travaux du congrès.

La séance académique prit fin par l'exécution des hymnes nationaux des pays membres de la C.I.O.R.

Mentionnons ici qu'en marge des travaux du congrès de la C.I.O.R. plusieurs réceptions et déjeuners furent offerts en l'honneur des congressistes par M. le Ministre de la Force Armée, la Haute Autorité de la C.E.C.A. et le Chef d'Etat-Major de l'Armée.

Dimanche, le 13 octobre, un service religieux fut célébré dans la crypte de la Cathédrale. A l'issue de cette messe eut lieu la séance de clôture du congrès de la C.I.O.R. Vers midi, les congressistes se rendirent à la Place de la Constitution où le Lieutenant en Premier Gaston Kieffer, Président du C.I.O.R., déposa une couronne au pied du Monument du Souvenir, tandis que la musique de la Garde exécutait la « Sonnerie Nationale ». Les honneurs militaires furent rendus par un détachement de la Garde grand-ducale avec drapeau.

Le banquet de clôture eut lieu à l'Hôtel Alfa en présence de M. Pierre Werner, Ministre de la Force Armée, des Attachés militaires des pays membres de la C.I.O.R., du Colonel Guillaume Albrecht, Chef d'Etat-Major de l'Armée, de M. Gustave Kass, Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Force Armée, et de nombreux officiers luxembourgeois. Au dessert, des toasts furent portés par le Major Bloch (Belgique) à S. A. R. Madame la Grande-Duchesse et par le Lieutenant en Premier Gaston Kieffer aux Chefs d'Etat des pays représentés au congrès de Luxembourg. L'allocution d'adieu fut prononcée par M. le Ministre Pierre Werner.

Le 14 octobre, les congressistes firent une excursion à travers le pays et quittèrent le Luxembourg en fin d'après-midi.

Ajoutons que, dimanche matin, le Comité de la C.I.O.R. fut reçu au Palais grand-ducal par LL. AA. RR. Monseigneur le Grand-Duc héritier et Madame la Grande-Duchesse héritière.

Le prochain congrès de la C.I.O.R. aura lieu en 1958 à Bruxelles dans le cadre des manifestations de l'Exposition Universelle.

Nouvelles de la Cour

Le 10 octobre, à l'occasion de l'Anniversaire de Naissance de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse héritière, des listes d'inscription sont déposées au Palais de Luxembourg et au Château de Berg.

*

Le 16 octobre, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience le Dr Walter Stampfli, ancien Président de la Confédération helvétique.

*

Le 18 octobre, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. M. Roger Taymans, Ambassadeur de Sa Majesté le Roi des Belges, qui Lui a présenté M. Pierre Anciaux Henry de Faveaux, Conseiller d'Ambassade.

*

Le 23 octobre, LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince ont reçu en audience S. Exc. M. Armand du Chayla, Ambassadeur de France.

*

Le 25 octobre, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. le Comte

Karl von Sprei, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, qui Lui a présenté M. Jürgen von Alten, Secrétaire d'Ambassade.

*

Le 29 octobre, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. M. Vinton Chapin, qui Lui a remis les lettres l'accréditant auprès d'Elle à titre d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique.

*

Le même jour, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. M. Eiji Wajima, Ambassadeur du Japon, qui Lui a remis les lettres l'accréditant auprès d'Elle à titre d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

*

Le 31 octobre, LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince ont reçu en audience MM. René Mayer et Albert Wehrer, Président et Membre de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Nouvelles diverses

Le Bureau français des Statistiques Universitaires a publié les renseignements suivants concernant le nombre d'étudiants luxembourgeois inscrits aux diverses universités françaises: pendant l'année scolaire 1924/25, 179 étudiants luxembourgeois; 150 étudiants pendant 1929/30; 180 étudiants pendant 1934/35; 259 étudiants pendant 1945/50 et 227 étudiants pendant l'année scolaire 1954/55.

Rappelons, toujours d'après la même source et à titre de comparaison, que 283 étudiants suisses étaient inscrits aux diverses universités françaises pendant l'année scolaire 1954/55 contre 274 étudiants italiens, 182 étudiants belges et 105 étudiants néerlandais.

*

Du 1^{er} au 8 octobre 1957 a eu lieu, à Istanbul, le congrès annuel de l'Association Médicale Mondiale (World Medical Association). Cette association groupe 55 nations avec 700.000 médecins de tous les pays du monde.

A l'ordre du jour des travaux de l'Association Médicale Mondiale figuraient les sujets suivants:

L'enseignement médical; la protection de la population en temps de paix et de guerre; le rôle de l'hôpital dans le traitement du malade.

Le Luxembourg était représenté à ce congrès par M. le Dr Félix Worré, Président du Syndicat des Médecins du Grand-Duché de Luxembourg.

*

La 19^e Conférence internationale de la Croix-Rouge a eu lieu à la Nouvelle Delhi, aux Indes, au cours du mois d'octobre. Le Luxembourg y était représenté par M. le professeur Jean Muller, d'Esch-sur-Alzette, Trésorier de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

*

Le 5 octobre 1957 eut lieu à Luxembourg l'ouverture de la 5^e Session du Comité Mixte de l'Union de l'Europe Occidentale (U.E.O.) pour la Réadaptation et le Réemploi des Invalides.

A la séance inaugurale, M. le Dr Emile Coling, Ministre de la Santé Publique, parlant au

nom du Gouvernement, définit l'importance que le Luxembourg attache aux travaux de cette session.

Les travaux de ce Comité Mixte qui eurent lieu sous la présidence de M. Georges Greddt, Directeur des Offices de l'Etat des Dommages de Guerre et de la Reconstruction, furent clôturés vendredi, le 11 octobre.

Le Comité Mixte est formé de représentants des sept pays de l'U.E.O. et comprend les membres des trois Comités suivants: le Comité Social, le Comité de la Santé Publique et le Comité des Pensions de Guerre.

Les Chefs des délégations qui prirent part à cette session étaient: pour la République Fédérale d'Allemagne le Dr med. Dierkes, Ministerialrat au Ministère Fédéral du Travail; pour la Belgique le Dr Dejardin, Administrateur général adjoint au Ministère de la Santé Publique; pour la France M. Rain, Directeur général de la Population et de l'Entraide au Secrétariat d'Etat à la Santé Publique et à la Population; pour l'Italie M. G. A. Canaperia, Professeur, Inspecteur général médical près du Haut Commissaire pour l'Hygiène et la Sécurité; pour les Pays-Bas M. J. Le Poole, Directeur général au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé Publique; pour le Royaume-Uni M. J. L. Edwards, Secrétaire adjoint au Ministère du Travail et du Service National.

*

Réunions touristiques à Luxembourg.

Le 5 octobre 1957, les directeurs des organismes nationaux du tourisme de la République Fédérale d'Allemagne, de Belgique, de France et de Luxembourg se sont réunis à Luxembourg avec plusieurs parlementaires et des personnalités des milieux touristiques de ces quatre pays.

Cette réunion avait pour but de mettre au point un programme de propagande commune en faveur de la région des Ardennes et de l'Eifel.

Le même jour s'est réuni le comité exécutif de la Commission d'Echanges Touristiques qui comprend les représentants de la France, de la Belgique et du Luxembourg. Cette commission a mis au point le plan d'activité pour l'année 1958.

Le Ministère luxembourgeois du Tourisme était représenté à ces deux réunions touristiques internationales à Luxembourg.

*

Joseph Probst expose à Paris.

Le 10 octobre 1957 a eu lieu à la Galerie Anaud, 35, rue du Four à Paris, le vernissage d'une exposition de peintures récentes de notre compatriote Joseph Probst. La manifestation a connu un succès remarquable devant une salle comble. Furent notés parmi l'assistance M. l'Ambassadeur du Luxembourg et M^{me} Robert Als,

M. le Ministre Nicolas Hommel, Représentant permanent auprès de l'OTAN, les autres Membres de l'Ambassade et de la Délégation luxembourgeoise, l'écrivain Carmen Ennesch, le poète et auteur dramatique Edmond Dune, le sculpteur Auguste Tremont, le peintre Frantz Gillen et d'autres Luxembourgeois résidant à Paris. Du côté parisien on a remarqué la présence de nombreux jeunes peintres, dont Barré, Dumitresco, Fichet, Gauthier, Guitet, Istrati, Kœnig, du sculpteur Haber, des critiques d'art Léon Degand, Michel Ragon et Pierre Restany ainsi que de plusieurs collectionneurs d'art moderne bien connus dans les milieux artistiques de la capitale française. L'exposition comprend une trentaine de toiles abstraites des années 1956 et 1957, caractérisées par une construction serrée de formes souples et par des accords d'un coloris tantôt retenu, tantôt vigoureux. M. Joseph Bech, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, de passage à Paris, a honoré l'exposition de sa visite et a vivement apprécié la qualité des œuvres exposées.

*

Notre compatriote Mathis Wildanger a exposé à la Galerie Lautrec, à Bruxelles, une cinquantaine de toiles et gouaches. Les œuvres de ce jeune artiste luxembourgeois avaient attiré de nombreux connaisseurs.

*

Les 12 et 13 octobre 1957, la Fédération Internationale de l'Harmonica (F.I.H.) avait organisé à Luxembourg les Championnats du Monde de l'Harmonica. Ce festival international était placé sous le patronage de M. Pierre Frieden, Ministre des Arts et Sciences.

Rappelons que la F.I.H., qui a son siège à Paris, a été fondée le 3 octobre 1950 à Trossingen, en Allemagne, par des délégués de Belgique, d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, d'Irlande, d'Espagne et d'Afrique du Sud. Outre ces pays fondateurs, la F.I.H. groupe aujourd'hui encore l'Australie, l'Autriche, l'Argentine, les Indes, l'Italie, le Mexique, le Portugal, la Sarre, la Suède et l'Uruguay.

Depuis 1953, les festivals de l'harmonica eurent lieu successivement à Duisburg, Strasbourg, Winterthur et à Rotterdam.

Les meilleurs amateurs, venant de treize pays différents, prirent part au championnat de Luxembourg qui se déroula au Théâtre Municipal et au cours duquel il y eut des concours entre les candidats répartis en plusieurs catégories: solistes, trios et quatuors.

En marge du championnat, deux manifestations publiques eurent lieu au Théâtre Municipal de Luxembourg qui avaient attiré bien du monde.

Ajoutons encore qu'un Comité d'Honneur avait été formé à l'occasion du Championnat de

Luxembourg. Ce Comité d'Honneur comprenait M. Emile Hamilius, Député-Maire de la Ville de Luxembourg, M. Alex Schœntgen, Président de l'Union Grand-Duc Adolphe, M. Jules Coulen, de Paris, M. le Professeur Hugo Herrmann, de Reutlingen, M. le Dr Karl Hohner, de Trossingen, et M. le Professeur Fritz Jode, de Hambourg.

*

Le 13 octobre 1957 s'est déroulée, à Metz, la cérémonie du jumelage des Villes de Metz et de Trèves, en présence de M. Emile Hamilius, Député-Maire de la Ville de Luxembourg, Président du Conseil des Communes d'Europe, et de nombreuses personnalités françaises et allemandes.

La cérémonie de jumelage se déroula dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Metz. A cette occasion, des allocutions furent prononcées par M. Mondon, Député-Maire de Metz, M. le Dr Zins, premier adjoint du Maire de Trèves, et par M. Emile Hamilius, Président du Conseil des Communes d'Europe.

Un banquet qui réunissait toutes les personnalités clôturait la cérémonie du jumelage de ces deux grandes villes.

*

Soirée luxembourgeoise au Vieux Colombier à Paris.

Le 15 octobre 1957, une des pièces de l'écrivain luxembourgeois Edmond Dune, « Les Taupes », pièce en quatre actes, a été présentée au Théâtre du Vieux Colombier à Paris, en présence des Représentants diplomatiques du Luxembourg à Paris et de nombreuses personnalités.

Cette première a connu un chaleureux accueil de la part de la nombreuse assistance. La pièce a été présentée plusieurs fois au Vieux Colombier au cours du mois d'octobre. Rappelons que l'interprétation comprenait Marcel Lupovici, Jacques Monod, Raymond Loyer, Jacques Dasque et Roger Crouzet. La mise en scène a été réalisée par l'acteur-metteur en scène Marcel Lupovici.

*

Institut Belgo-Luxembourgeois du Change.

Dans un communiqué publié le 17 octobre 1957, le Conseil de l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change a décidé d'apporter certaines modifications à la réglementation régissant les paiements en monnaies étrangères. Tenant compte de l'évolution intervenue au cours des derniers mois dans la balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et plus particulièrement des déficits à l'égard de l'Union Européenne des Paiements, il a décidé

d'unifier dans les grandes lignes la réglementation applicable aux transactions faites en dollars et dans les monnaies des pays membres de l'U.E.P. Les monnaies des pays de l'U.E.P. acquises sur le marché réglementé ou provenant de l'exportation de marchandises ou d'autres opérations courantes sont donc réservées aux importations de marchandises et aux autres transactions courantes. D'autre part, les restrictions qui étaient appliquées à la réception des mêmes monnaies sont supprimées. Les banques agréées ont reçu les instructions voulues pour la mise en application de ces nouvelles dispositions qui feront l'objet de publications au « Moniteur Belge » et au « Mémorial » du Grand-Duché de Luxembourg.

*

Journée des Nations Unies.

A l'occasion du 12^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte de San Francisco, l'Association luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU) organisa une soirée commémorative qui eut lieu dans l'auditorium de la Villa Louvigny, le 22 octobre 1957.

Au cours de cette soirée, M. Alphonse Huss, Président de l'ALNU, prononça une allocution de circonstance. La cérémonie commémorative fut clôturée par un concert symphonique donné par l'orchestre de Radio-Luxembourg sous la direction de Maître Henri Pensis.

Rappelons que dans le cadre des manifestations de la Journée des Nations Unies, les anciens volontaires de la guerre de Corée ont commémoré le souvenir de leurs frères d'armes morts pour la patrie et les Nations Unies. Des fleurs furent déposées à cette occasion sur les tombes du Sergent Robert Mores et du Caporal Roger Stutz, tombés en Corée. Cette cérémonie eut lieu en présence des représentants du Corps diplomatique et des personnalités civiles et militaires.

*

Le 24 octobre 1957, M. Joseph Bech, Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, a reçu à l'Hôtel du Ministère des Affaires Etrangères à Luxembourg une Délégation du Conseil d'Association entre le Royaume-Uni et la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, conduite par son Président, le Right Honourable Reginald Maudling, Membre du Parlement britannique.

M. le Président Maudling était accompagné de M. John Kenyon Vaughan Morgan, Membre du Parlement britannique, Minister of State, et de M. F. M. Bennet, Membre du Parlement britannique.

*

Prix littéraires luxembourgeois.

Le 24 octobre 1957 a eu lieu au Ministère de l'Education Nationale une cérémonie au cours

de laquelle M. le Ministre Pierre Frieden décerna les prix de littérature à quatre lauréats luxembourgeois.

On sait qu'un arrêté ministériel du 1^{er} décembre 1938 a institué un prix qui est décerné à tour de rôle à des productions littéraires, scientifiques et artistiques se recommandant par leurs qualités, en général, et en particulier par leur caractère luxembourgeois ou par leur intérêt pour notre pays.

Au cours de cette cérémonie, M. le Ministre Pierre Frieden était entouré des membres du jury du prix littéraire, à savoir: M. Jean-Pierre Erpelding, président, MM. Ernest Bisdorff, Antoine Bourg, Marcel Engel, Pierre Grégoire et Joseph Hess, membres.

Le prix de littérature française a été attribué à M. Edmond Dune pour sa pièce « Les Taupes », qui vient d'être interprétée récemment à Paris en première au Théâtre du Vieux Colombier. Le prix de littérature allemande a été partagé entre M. Félix Mersch pour son livre « Die Brücke », M. Léon Nilles pour « Leningrad » et M. Alex Jacoby pour « Der Fremde ».

*

Musée de la Dynastie.

Le 25 octobre 1957 a eu lieu dans les locaux du « Musée de la Dynastie » à Bruxelles l'inauguration d'une exposition consacrée aux dynasties des pays de Benelux. Cette exposition était organisée par l'association « Le Musée de la Dynastie » et le comité de rapprochement belgo-néerlandais-luxembourgeois.

Les trois Maisons souveraines avaient autorisé le prêt de portraits et de documents provenant de leurs palais qui, ajoutés aux collections du Musée de la Dynastie, ont illustré l'histoire des trois dynasties au cours des XIX^e et XX^e siècles. L'exposition comprenait notamment la série complète des portraits des Rois, Reines, Grands-Ducs et Grandes-Duchesses de ces dynasties.

*

Inauguration du Monument aux Morts à Differdange.

Le 27 octobre 1957 eut lieu à Differdange, en présence de S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg, l'inauguration du Monument aux Morts.

Au début de l'après-midi, un cortège traversa les rues principales de la ville pour se rendre au Monument aux Morts. Parmi les personnalités on remarquait M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Intérieur, M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, M. Ernest Wurth, Commissaire de district, M. Pierre Gansen, Bourgmestre de Differdange, entouré des membres du Collège échevinal et du Conseil communal, et de nombreux bourgmestres des

viles avoisinantes. De fortes délégations des associations patriotiques participèrent également à cette cérémonie avec en tête M. Paul Faber, Président de l'Ordre de la Résistance, et M. Dopfeld, Président de la L. P. P. D.

Après une allocution de M. Paul Mersch, Président du Comité d'Organisation, S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg dévoila le Monument aux Morts, tandis que retentit la « Sonnerie aux Morts ».

Après la bénédiction du monument, M. Pierre Gansen, Bourgmestre de Differdange, prononça une allocution au cours de laquelle il rappela les sacrifices des héros morts pour la patrie.

Des fleurs furent ensuite déposées au pied du Monument aux Morts par S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg ainsi que par les délégations des diverses associations patriotiques luxembourgeoises et étrangères.

Au cours d'une réception qui eut lieu à l'issue de la cérémonie d'inauguration, M. le Ministre Pierre Frieden remit la Croix de la Résistance à titre posthume aux familles des héros morts pour la patrie.

*

Du 28 au 30 octobre 1957 a eu lieu à Luxembourg un congrès international d'étudiants des six pays membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Ce congrès, organisé par l'Union Universitaire Italienne, réunissait de nombreux délégués des unions nationales d'étudiants des six pays. Au cours de ce congrès furent étudiés les problèmes suivants: l'université et la réalité européenne; la reconversion des instituts techniques et scientifiques nécessitée par l'intégration; la formation du personnel des institutions; les accords culturels entre les pays de la petite Europe; les organisations d'étudiants pour la coopération européenne.

Rappelons ici que, le 29 octobre, les congressistes furent reçus par M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale.

*

Adaptation au nombre-indice du salaire minimum légal.

Un communiqué publié le 28 octobre 1957 par le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale annonçait l'adaptation du salaire minimum légal au nombre-indice 130.

L'arrêté grand-ducal du 31 décembre 1956, portant adaptation du salaire social minimum au nombre-indice du coût de la vie, dispose en son article 3 qu'à partir du 1^{er} janvier 1957 les taux minima légaux des salaires et appointements sont adaptés au nombre-indice du coût de la vie suivant les modalités applicables aux traitements et pensions des fonctionnaires de l'Etat.

Les textes coordonnés de la législation sur les traitements des fonctionnaires et employés de l'Etat font ressortir que les traitements et pensions sont adaptés périodiquement au coût de la vie constaté chaque mois par des nombres-indices pondérés; ils devront être augmentés ou diminués de 5 % lorsque le coût de la vie ainsi constaté accusera une hausse ou une baisse de 5 % en moyenne pour la période semestrielle écoulée.

Par application des dispositions légales régissant la matière, les traitements, pensions et in-

demnités des fonctionnaires et employés de l'Etat ont été adaptés à partir du 1^{er} octobre 1957 au nombre-indice 130.

D'après un communiqué de l'Office de la Statistique Générale l'indice s'était établi, en effet, à 131,16 au 1^{er} octobre et sa moyenne semestrielle avait atteint 130,34 à la même date.

C'est la deuxième augmentation due à la hausse du coût de la vie intervenue cette année, la première ayant pris effet le 1^{er} janvier 1957.

Le Mois en Luxembourg (mois d'octobre)

2 octobre: A l'initiative de la Chambre de Commerce sont organisés des cours de commerce et de comptabilité à Luxembourg et à Esch-sur-Alzette réservés aux débutants et aux initiés.

3 octobre: A la veille de la fête de St.-François d'Assise, Protecteur des Animaux, assemblée constitutive à Mamer d'une section locale de la Société luxembourgeoise pour la Protection des Animaux.

A l'Athénée de Luxembourg, la Chambre de Commerce organise des cours de langue française comprenant un cours de grammaire et un cours de correspondance.

Avec l'appui de M. Paul Wilwertz, Commissaire Général aux Affaires Economiques, Membre du Gouvernement, et à l'initiative de l'Office National du Tourisme, les hôteliers et restaurateurs luxembourgeois se réunissent afin de résoudre le problème du manque de main-d'œuvre dans l'industrie hôtelière.

4 octobre: Au Casino de Luxembourg, M. Fritz Moraver, ingénieur viennois, fait une conférence avec projections lumineuses en couleurs sur son expédition dans la région des cratères de l'Afrique orientale.

5 octobre: Ouverture à Luxembourg de la 5^e Session du Comité Mixte de l'Union de l'Europe Occidentale (U. E. O.) pour la Réadaptation et le Réemploi des Invalides en présence de M. le Dr Emile Colling, Ministre de la Santé Publique.

Afin de mettre au point un programme de propagande commune pour 1958, les Directeurs des organismes nationaux du tourisme d'Allemagne, de Belgique, de France et du Luxembourg se réunissent en séance de travail à Luxembourg.

L'Union des Mouvements de Résistance Luxembourgeois remet au cours d'une cérémonie intime des livrets d'épargne dotés chacun de 30.000,— francs à plusieurs

enfants de patriotes morts au service de la Patrie durant l'occupation nazie.

Au Palais de la F.I.L. à Luxembourg-Limpertsberg, le célèbre Chœur des Cosaques du Don donne un concert de gala.

Dans le cycle des fêtes saisonnières moselanes, Remich et Remerschen organisent leur « Fête du Raisin ».

6 octobre: Journée Commémorative Nationale. Le peuple luxembourgeois consacre ce dimanche dans un recueillement général à la mémoire des compatriotes ayant souffert des sévices sous l'occupation nazie pendant la dernière guerre mondiale.

La Motor-Union du Grand-Duché de Luxembourg organise son traditionnel « Tour de Luxembourg Motocycliste » en trois étapes sous forme de course de régularité.

La Société belge de Navigation aérienne SABENA effectue le premier vol postal Luxembourg-Munich-Salzburg.

Au Théâtre Municipal de Luxembourg, les Galas Karsenty présentent « Misère et Noblesse », comédie en trois actes d'Edouard Scarpetta.

« Chefdâg » des Aumôniers, Cheftaines et Chefs des « Letzeburger Scouten ».

7 octobre: En la salle des fêtes de l'Ecole primaire de Wiltz a lieu l'assemblée générale extraordinaire de l'Office National du Tourisme en présence de M. Paul Wilwertz, Commissaire Général aux Affaires Economiques et au Tourisme, Membre du Gouvernement.

« Caméra Luxembourg » organise dans la Salle du « Carrefour » à Luxembourg des projections sur le Salon International COLOR.

L'Association des Voyageurs et Employés du Commerce et de l'Industrie (A. V. E. C. I.) organise des cours supérieurs de comptabilité et d'arithmétique commerciale.

- 8 octobre: A Wiltz est inaugurée la nouvelle maison de retraite de l'Etat en présence de M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, de M. le Dr Emile Colling, Ministre de la Santé Publique, et de M. Pierre Werner, Ministre des Finances.
- Tirage de la 10^e tranche 1957 de la Loterie Nationale à Rumelange.
- Au Palais Municipal de Luxembourg se réunit le Conseil Spécial de Ministres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier pour sa 45^e session.
- A l'Athénée de Luxembourg, la British-Luxembourg Society projette le film en couleurs « La Conquête de l'Everest ».
- 10 octobre: En l'honneur de leurs frères d'armes morts pour la Patrie au service des Nations Unies, les Anciens Volontaires de Corée organisent une journée commémorative.
- A Esch-sur-Alzette, l'Office National du Travail prend possession de ses nouveaux bureaux au cours d'une cérémonie à laquelle président M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, ainsi que M. Antoine Krier, Député-Maire de la Ville d'Esch-sur-Alzette.
- 11 octobre: En présence de M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, de M. Pierre Werner, Ministre de la Force Armée, de M. Nicolas Biever, Ministre du Travail, du Colonel Will Albrecht, Chef d'Etat-Major de l'Armée, débute à Luxembourg le X^e Congrès de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve (C. I. O. R.) dont l'organisation locale est assumée par l'Union Nationale des Officiers de Réserve Luxembourgeois (U. N. O. R. L.).
- Les Jeunesses Musicales présentent au Théâtre Municipal l'Ensemble José de la Vega dans ses danses folkloriques espagnoles.
- 12 octobre: Au Théâtre Municipal de Luxembourg commencent les différentes épreuves du Championnat du Monde de l'Harmonica organisé par la Fédération Internationale de l'Harmonica (F. I. H.).
- Sous la présidence de M. Pierre Frieden, Ministre des Arts et Sciences, vernissage du 13^e Salon de l'Association « Art Vivant » au grand Casino à Differdange.
- Sous l'égide de l'American Luxembourg Society débute à Luxembourg une « Semaine Américaine » comprenant des réunions amicales, des présentations de films, des soirées dansantes, etc.
- L'Imprimerie de la Cour Pierre Linden fête un double jubilé. En effet, il y a 40 ans, le doyen de la Maison, M. Pierre Linden, reprenait à son propre compte l'imprimerie Praum, située au Marché-aux-Poissons, et ses employés, MM. Jean-Pierre Schoos et Nicolas Falkenstein reçoivent une montre en or à titre de reconnaissance pour services rendus pendant 40 ans. Mentionnons que M. Schoos compose depuis 13 ans le présent « Bulletin de Documentation » du Ministre d'Etat, alors que M. Falkenstein en imprime le texte.
- 13 octobre: L'Association de la Presse Latine organise à Luxembourg des « Journées d'Etudes Européennes ».
- Dans la grande salle du « Carrefour » à Luxembourg, à la tribune de l'Université Populaire Catholique, le Dr H.-J. Kreutz, Professeur à l'Académie de Pédagogie de Munster, fait une conférence sur « Neuere Untersuchungen über die leibliche und geistige Entwicklung des Kindes ».
- Elections pour les conseils communaux dans les 126 communes du Grand-Duché de Luxembourg.
- 14 octobre: Au siège social de la Croix-Rouge Luxembourgeoise débutent des cours de puériculture gratuits destinés aux femmes et aux jeunes filles à partir de 17 ans.
- Sous les auspices des « Amis luxembourgeois de l'Université Hébraïque de Jérusalem », M. A. Dupont-Sommer, Professeur à la Sorbonne, donne à l'Athénée de Luxembourg une conférence sur « Les Manuscrits de la Mer Morte ».
- Au Palais Municipal, sous la présidence de M. Albert Wehrer, Membre de la Haute Autorité de la C. E. C. A., se tient une conférence de presse, au cours de laquelle est présentée la maquette du Pavillon de la C. E. C. A. à l'Exposition Universelle et Internationale 1958 de Bruxelles.
- A Differdange, sur invitation de la Section locale des « Amitiés Françaises », M. Bernard Gavoty, critique musical du quotidien français « Le Figaro », fait une conférence sur « Une amitié sublime: Liszt et Wagner ».
- 15 octobre: En présence de nombreux invités d'honneur, la Manufacture de Tabacs Heintz Van Landewyck de Luxembourg-Hollerich commémore le 110^e anniversaire de sa fondation.
- 16 octobre: Un communiqué du Ministère du travail et de la Prévoyance Sociale annonce que le salaire légal minimum est de 22,90 francs par heure et de 4.580,— francs par mois à partir du 1^{er} novembre 1957.
- 17 octobre: A la tribune du Cercle de Pédagogie Catholique au « Carrefour » à Esch-sur-Alzette, notre compatriote M. le Dr Marcel Reding, Professeur à l'Université de Berlin-Ouest, fait une conférence sur « L'avenir du marxisme ».
- 18 octobre: Les « Amitiés Françaises » commencent leur cours de langue française à Luxembourg.

19 octobre: En présence de LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg, de M. Pierre Frieden, Ministre des Arts et Sciences, et de M. Pierre-Alfred Saffroy, Ambassadeur de France à Luxembourg, est inauguré au Parc Central à Luxembourg le monument de Victor Hugo.

Au cours d'une cérémonie qui se déroule devant le Palais grand-ducal, S. A. R. Monseigneur le Prince remet un nouveau drapeau au Corps de la Garde grand-ducale.

Les Productions Georges Herbert présentent au Théâtre Municipal de Luxembourg « La Chatte sur un Toit brûlant », pièce de Tennessee Williams.

L'Automobile-Club du Grand-Duché de Luxembourg organise sa traditionnelle épreuve de régularité « 5^e Tour de Luxembourg Automobile ».

L'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Professionnelle d'Esch-sur-Alzette convoque ses membres en assemblée générale à l'Hôtel du Parc à Esch-sur-Alzette.

L'Administration des P. T. T. inaugure le nouveau central téléphonique de Wasserbillig.

A la Galerie Bradtké à Luxembourg, des artistes-peintres français exposent leurs œuvres.

Les Jeunesses Fédéralistes Luxembourgeoises tiennent leur assemblée générale et font le bilan de deux lustres d'activités au service de l'idée européenne.

20 octobre: Le « Jongbaueren- a Jongwenzerbond » organise sa journée de réunion annuelle à l'Ecole Agricole de l'Etat à Ettelbruck.

La Fédération Internationale des Auberges de Jeunesse commémore le 25^e anniversaire de son existence en éditant une plaquette rétrospective sur ses multiples activités.

L'Union commerciale et artisanale de Differdange fête son cinquantenaire, et cette cérémonie est honorée de la présence de M. Paul Wilwertz, Commissaire Général aux Affaires Economiques, Membre du Gouvernement.

21 octobre: Sous les auspices de la British-Luxembourg Society commencent à Luxembourg les cours de langue anglaise pour débutants et initiés.

La Fédération des Patrons-Bottiers fête St.-Crispin, son Patron, à Dudelange.

Au Casino à Luxembourg, les « Amitiés Françaises » invitent à la conférence faite par Sir E. Millington-Drake, ancien Ambassadeur de Grande-Bretagne, Vice-Président de la Poetry Society de Londres, sur le sujet « La France du XVIII^e siècle vue par des voyageurs anglais ».

22 octobre: A l'occasion du XII^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte de San

Francisco, l'Association luxembourgeoise pour les Nations Unies organise une séance académique au grand auditorium de Radio-Luxembourg.

L'Association des Universitaires Catholiques invite à sa « Journée d'Automne 1957 ».

A l'initiative de la Section locale des « Amitiés Françaises », M. Noël Baliff, écrivain, présente en la salle des fêtes de l'Ecole Professionnelle d'Esch-sur-Alzette le film « La Perse Millénaire ».

24 octobre: En l'Hôtel du Ministère de l'Education Nationale, M. Pierre Frieden, Ministre des Arts et Sciences, procède à la remise du « Prix de la Littérature » à quatre lauréats.

S. Exc. M. Joseph Bech, Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, reçoit en l'Hôtel du Ministère des Affaires Etrangères à Luxembourg une Délégation du Conseil d'Association entre le Royaume-Uni et la Haute Autorité de la C. E. C. A.

La Section d'Echternach des « Amitiés Françaises » invite à la conférence que font l'Abbé Louis Hochenedel et M. Edouard Tincelin dans la salle des fêtes du Lycée classique sur « Souvenirs d'un voyage récent en Palestine ».

La Presse luxembourgeoise annonce qu'après des fouilles minutieuses dirigées par le personnel spécialisé du Musée de l'Etat les vestiges d'un temple romain et ses dépendances viennent d'être mis à jour sur les hauteurs de Steinsel près de Luxembourg.

25 octobre: « Iphigénie en Tauride », de Goethe, est présenté au Théâtre Municipal de Luxembourg avec Maria Wimmer comme interprète principale, cette même artiste qui a été applaudie au Festival International de Théâtre 1957 à Wiltz.

26 octobre: Le Théâtre de Poche à Bruxelles donne au Théâtre Municipal de Luxembourg « Le Mal court », comédie de J. Audibert.

Au Lycée de Garçons à Luxembourg, la Ligue des Associations Sportives Etudiantes Luxembourgeoises tient son XIII^e Congrès 1957 en présence de nombreux invités, dont M. Paul Wilwertz, Membre du Gouvernement, Président du Comité Olympique Luxembourgeois.

Au Casino Syndical de Luxembourg-Bonnevoie, l'Amicale des P. T. T. et le Centre Culturel et d'Education Populaire de Bonnevoie présentent les Comédiens des P. T. T. de Paris qui interprètent « Les Vignes du Seigneur », comédie en trois actes de Robert de Flers et de Francis de Croisset.

Vernissage du Salon d'Automne du Cercle Artistique de Luxembourg à Esch-sur-Alzette.

27 octobre: En présence de S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg, de M. Emile Reu-

ter, Président de la Chambre des Députés, de M. Pierre Frieden, Ministre de l'Intérieur, de M. Nicolas Biever, Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, de M. Pierre Gansen, Député-Maire de la Ville de Differdange, est inauguré à Differdange le Monument aux Morts.

L'Union Grand-Duc Adolphe qui est la Fédération des Sociétés Chorales et Instrumentales du Grand-Duché de Luxembourg convoque ses 200 associations affiliées au 61^e Congrès ordinaire à Wiltz.

Vingt et un corps de sapeurs-pompiers se réunissent à Grevenmacher pour leur « Journée Cantonale 1957 ».

28 octobre: A Luxembourg, au siège de la C. E. C. A. commence le congrès international d'étudiants des six pays membres de la C. E. C. A.

29 octobre: Sous les auspices des Amitiés Italo-Luxembourgeoises, M. Franco Dezulian de Canazei fait à l'Athénée une causerie sur la beauté majestueuse des Dolomites.

A la tribune de l'Université Populaire Catholique, le Professeur Dr Joseph Höffner parle au « Carrefour » à Luxembourg sur « La révolution technique et la crise religieuse ».

31 octobre: Au Palais de Justice à Luxembourg se déroule la traditionnelle audience solennelle de rentrée, au cours de laquelle M. Félix Welter, Procureur Général, donne lecture de la mercuriale en présence de tous les corps constitués du Palais de Justice.

Les « Amis de la Musique » invitent au concert de l'orchestre de chambre « Archi di Milano » qui a lieu au Théâtre Municipal de Luxembourg.

Au cimetière d'Esch-sur-Alzette est inauguré, en présence de M. le Ministre de l'U. R. S. S. à Luxembourg et de M. le Ministre Dr Emile Colling, un monument érigé par le Comité de l'Association des Parents, des Militaires et Déportés Luxembourgeois en collaboration avec le Ministère du Rattachement et de la Municipalité d'Esch-sur-Alzette à la mémoire des citoyens de l'U. R. S. S. morts au Grand-Duché au cours de la guerre 1940-1945.

Devant la Communauté Baha'i de Luxembourg, M. Louis Hénuzet, de Charleroi, traite le sujet « Que choisir: Science ou Religion? » et M. Albert Rakovsky, de Montreal, parle sur « Morgen, vereinigte Welten ».